



Présentation Générale

Novembre 2007

L'ANIF a pour mission d'aider les 700 000 informaticiens de France à gérer leur parcours professionnel, dans l'environnement changeant et chaotique d'aujourd'hui.

L'ANIF travaille pour rendre disponible :

- des informations utiles pour gérer leur employabilité,**
- des outils de diagnostic et d'orientation,**
- des partenaires professionnels pour la gestion des carrières.**

L'ANIF agit pour que la ré-ingénierie des compétences devienne une réalité et que le remplacement des compétences obsolètes par de nouveaux recrutements ne soit pas la seule solution proposée aux employeurs.

Créée en janvier 2006, l'ANIF a pu – avec des moyens financiers limités et grâce au dévouement des ses bénévoles – obtenir un certain nombre de résultats visibles et utiles.

Aujourd'hui :

- a) L'ANIF existe dans le paysage institutionnel
- b) L'ANIF existe dans le paysage médiatique
- c) Le Comité des Sages de l'ANIF a attiré et attire de plus en plus de nombreuses personnalités du secteur informatique
- d) Les études réalisées par l'ANIF ont éclairci la compréhension de l'état de l'employabilité des informaticiens, et ont fait avancer la maîtrise des chiffres statistiques
 - La 1^{ère} cartographie (juin 2006) a permis de démontrer la cacophonie des informations disponibles (disponible sur www.anif.fr).
 - La 1^{ère} formalisation de l'histoire de l'emploi informatique en France fait autorité dans la représentation retenue de la population actuelle (disponible sur www.anif.fr).
 - Un consensus est né autour du chiffre fondamental qu'est le nombre d'informaticiens aujourd'hui en France : 700 000. (pour rappel, en Janvier 2006, le chiffre habituellement avancé était de 350 000, soit la moitié !).
 - L'Enquête nationale sur le moral des informaticiens est riche d'enseignements sur la « naïveté » latente de la profession concernant son avenir (synthèse disponible sur www.anif.fr).
 - L'observatoire RH en cours de construction est fédérateur de tous les secteurs et sous-secteurs de l'informatique.
 - La statistique de succès des inscriptions sur le site de l'association se maintient et est très bonne : 3 % des visites se traduisent par une inscription, 4 inscriptions donnent lieu à une adhésion, les adressages ciblés de type marketing direct donnent 10 % d'inscriptions ! Preuve s'il en est (malgré un site pauvre en animation), de l'attente des informaticiens.



Forte de ses 2 années, l'ANIF s'engage résolument dans la mise en œuvre des trois axes indispensables à la réussite de sa mission : Etudes, Communication, Support aux informaticiens.

LES ETUDES

- 1) APPORT DE SON EXPERTISE AUX ORGANISMES D'ETAT EN CHARGE DE L'ELABORATION DES REFERENTIELS NATIONAUX
- 2) CONSTRUCTION ET ELABORATION DE SON OBSERVATOIRE RH DE LA PROFESSION
- 3) REALISATION DE SON ENQUETE NATIONALE ANNUELLE QUI PERMET DE MESURER LE BAROMETRE DE L'INFORMATICIEN
- 4) VEILLE SUR LES DONNEES CONCERNANT LES INFORMATIENS, LES METIERS DE L'INFORMATIQUE, LES COMPETENCES : RECUEILLIR, ANALYSER, STRUCTURER

Veille sociétale anticipatrice des fluctuations de besoins en compétences (en quantité et en contenu) :

- Suivi des offres marketing des fournisseurs
- Suivi des coûts
- Suivi de la volumétrie des « transactions » offre/demande
- Suivi de l'off-shore et des effectifs in-shore
- Suivi des évolutions géopolitiques (monde et Europe)

COMMUNICATION POUR INFORMER ET FORMER

- 1) DEVELOPPER ET ANIMER SON SITE INTERNET POUR QU'IL DEVIENNE UNE VRAIE PLAQUE TOURNANTE DE COMMUNICATION
- 2) REAGIR ET AGIR DANS LA PRESSE POUR AUGMENTER LE NOMBRE DE MEMBRES INSCRITS DANS SA BASE AFIN QU'ELLE DEVIENNE UN ECHANTILLON REPRESENTATIF « LIVE »
- 3) EVENEMENTIEL : CONFERENCES ET TABLES RONDES
- 4) EDITER UN LIVRE BLANC DU MARCHE DE L'EMPLOI INFORMATIQUE

SUPPORT AUX INFORMATIENS ADHERENTS DE L'ANIF

- 1) PROMOUVOIR LA RE-INGENIERIE DES COMPETENCES AUPRES DES ORGANISMES DE FORMATION PRIVES ET PUBLICS
- 2) APPORT DE SON EXPERTISE AUX ORGANISMES CHARGES DE CONSTRUIRE DES PROGRAMMES DE FORMATIONS ET INTERESSEES PAR LA RE-INGENIERIE DES COMPETENCES
- 3) QUALIFIER LES SERVICES OFFERTS EN ACCOMPAGNEMENT : bilans de compétences, bilans de carrières, coaching, out-placement....



MODELE DE FINANCEMENT

Le budget annuel nécessaire pour la réalisation de la mission que l'ANIF s'est fixée, est estimé à 195 k€.

En 2006 et 2007, le gros du financement de l'ANIF (80 k€) a été réalisé par nous soit en apport financier direct, soit sous forme d'honoraires non facturés. L'adhésion de 3 associations et de 5 grandes entreprises a permis de financer une bonne partie de la 1^{ère} grande Enquête Nationale réalisée en Février 2007.

Si l'Etat :

- confie à l'ANIF des études contribuant à son financement,
- subventionne le développement du site internet
- prend en charge la grande Enquête Nationale annuelle en partenariat avec l'ANIF,

Et si le nombre d'adhérents augmente jusqu'à 5 % de la population ciblée (soit 3 500 personnes), l'ANIF sera autonome financièrement à partir de 2010.

L'objectif est d'atteindre le modèle de financement suivant :

- **vous financez le fonctionnement de l'ANIF (site internet, communication) avec votre cotisation annuelle de 15€ ;**
- **nous, les bénévoles, continuons à nous investir dans ce projet qui nous mobilise depuis 2006 ;**
- **l'Etat utilise l'ANIF pour ses besoins propres d'information, à coût réduit, et contribue ainsi à apporter les moyens nécessaires aux études ;**
- **les employeurs d'informaticiens achètent les études de l'ANIF ;**
- **les entreprises de formation, recrutement, out-placement, qualifiées par l'ANIF pour leur connaissance du domaine high-tech, aident au financement du site anif.fr qui leur permet de devenir visibles auprès de vous.**

Ce modèle nous semble réaliste et assure indépendance et objectivité.